



**AGIR ENSEMBLE**  
POUR LES DROITS HUMAINS



## **Agir Contre Toutes les formes de Violences Basées sur le Genre (ACT-VBG)**

### **PERMANENCE**

### **Accueil, Ecoute et Orientation des femmes victimes de violence**

### **RAPPORT D'ACTIVITES MI-PARCOURS**

**JANVIER 2024 – JUIN 2025**

---

Réseau Femme Lève-toi

B.P. : 3864 Libreville, Gabon-Cel. : 077.63.90.49 / 077 95 69 69

E-mail : femmelevetoi.ga@gmail.com

[www.facebook.com/ReseauFLT/](http://www.facebook.com/ReseauFLT/)



#### FORMATION

- Ateliers de formation en renforcement des capacités
- Formations pour les OSC partenaires du ReFLeT
- Renforcement organisationnel et institutionnel de 5 OSC

#### SENSIBILISATION

- Concours créatifs
- Sensibilisation grand public

#### MISSIONS ET ENQUÊTES

- Mission de terrain dans 4 Villes du Gabon
- Enquêtes/Études

#### SOUTIEN AUX FEMMES

- Atelier de coaching et développement personnel des victimes
- Équipements pour la formation d'AGR dédiée aux victimes

Centre d'écoute : 077 95 69 69  
[www.citoyennes-engagees.com](http://www.citoyennes-engagees.com)



## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>P4</b>
<b>I/ Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des victimes vers les services essentiels</b>	<b>P6</b>
<b>1-Catégorisation des violences</b>	<b>P7</b>
1.1-Les violences économiques	P8
1.2-Les violences psychologiques	P9
1.3-Les violences sexuelles	P9
1. 4-Les pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes	P9
1.6-Les violences physiques	P10
<b>2-Suivi de la prise en charge des Services Essentiels</b>	<b>P11</b>
2.1-Les verdicts du Tribunal de Libreville	P12
2.2- Les dossiers en cours au Tribunal de Libreville	P12
2.3-La prise en charge des Commissariats	P12
2.4-La prise en charge au Centre d'accueil de Nzeng-Ayong	P12
2.5-La prise en charge en milieu hospitalier	P13
2.6-Les résolutions en Conseil de famille	P13
2.7-Abandon	P13
2.7-Autres prises en charge	P14
<b>3-Environnement socio-culturel des victimes</b>	<b>P15</b>
3.1-L'Etat civil	P16
3.2-La situation professionnelle	P16
3.3-La formation	P16
3.4-Les enfants à charge	P16
3.5- Le milieu où la violence est exercée	P16
3.6- Les personnes vulnérables	P16
3.7-Les victimes provenant d'autres OSC/Institutions	P16
<b>II/ Mise en place d'un mécanisme d'autonomisation des survivantes à travers la création d'AGR</b>	<b>P17</b>
<b>1-Les Formations/Coaching/Ateliers</b>	<b>P18</b>
1.1-La salle multifonctionnelle	P19
1.2-Les module	P20
<b>2- L'accompagnement financier</b>	<b>P21</b>
2.1- Le suivi et évaluation des AGR	P22
2.2- Taux de réussite en AGR	P30
<b>III/ Les freins à la prise en charge des victimes</b>	<b>P31</b>
<b>IV/ Les recommandations</b>	<b>P35</b>
<b>V/ Activités en images</b>	<b>P38</b>

## **INTRODUCTION**

Le présent rapport relate d'une part, les activités menées par le Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT), dans le cadre du projet « Agir Contre toutes les formes de Violences Basées sur le Genre (ACT-VBG) », financé par l'Union Européenne et l'Ambassade de France à travers son Fonds FEF-OSC.

Le siège du ReFLeT abrite à cet effet, une Permanence d'accueil, écoute et orientation des femmes et jeunes filles victimes de VBG dans l'objectif de répondre à la nécessité de développer des actions concrètes dans la prise en charge directe des victimes de VBG telles que :

❖ **La mise en place d'un dispositif d'orientation et d'accompagnement des victimes vers les services essentiels que sont :**

- Les OPJ : les Commissariats de Police
- La Justice : le Tribunal, Parquet porte 6, en charge de violences faites aux femme
- La Santé : le SAMU Social, l'Hôpital de Melen
- Le Ministère des Affaires Sociales
- Le Centre d'accueil de Nzeng-Ayong
- Le Ministère de la Femme

❖ **La mise en place d'un mécanisme d'autonomisation des survivantes à travers la création d'activités génératrices de revenu (AGR) :**

- Des formations /Coaching /Ateliers sur les métiers de base (Petits commerces, ventes en ligne, manucure &pédicure, coiffure, Cuisine, pâtisserie etc.)
- Accompagnement financier : une dotation de 150 000 F maximum après la formation.
- Suivi et évaluation des AGR créées par les survivantes.

D'autre part, ce rapport retrace en images, la participation du ReFLeT aux activités et évènements organisés par d'autres acteurs institutionnels et non institutionnels sur les questions des Droits des femmes et des VBG.

Enfin, le rapport comprend des recommandations pour améliorer le dispositif de prise en charge des victimes de VBG, en vue d'endiguer ce phénomène destructeur dans notre pays.

Le projet ACT-VBG se déploie sur 3 ans : de janvier 2024 à janvier 2027. A mi-parcours du projet, c'est-à-dire de janvier 2024 à juin2025, nous présentons le bilan suivant :

➤ **90 victimes ont été reçues et accompagnées vers les services essentiels :**

De janvier à décembre 2024 nous avons reçu 52 victimes et de janvier à juin 2025 nous avons reçu 38 victimes.

➤ **30 victimes ont participé à la formation sur la création d'une AGR au sein du ReFLeT :**

Sur les 52 victimes reçues de janvier à décembre 2024, nous avons formé 15 femmes dans la création d'une AGR et sur les 38 victimes reçues de janvier à juin 2025, nous avons également formé 15 femmes.

- **30 victimes ont bénéficié d'un accompagnement financier pour la création d'une AGR :**  
Grace à l'appui financier de nos partenaires cités ci-dessus, une dotation d'un maximum de cent cinquante mille francs CFA (150 .000 FCFA) a été octroyée aux participantes à la formation afin de créer une AGR.
- **29 victimes ont créé une AGR**  
Un bilan de suivi et évaluation, deux mois après les dotations, a permis d'observer sur le terrain, les différentes AGR créées.  
Seule une bénéficiaire reste injoignable jusqu'à ce jour.
- **4 victimes sélectionnées par l'ONG CEAD**  
l'ONG Centre d'Etudes et d'Appui au Développement local (CEAD), après un entretien avec les victimes de la liste que nous leur avons facilité, en présence de leur psychologue, a sélectionné quatre femmes qui se trouvent actuellement dans un programme d'autonomisation au sein de cette ONG partenaire.

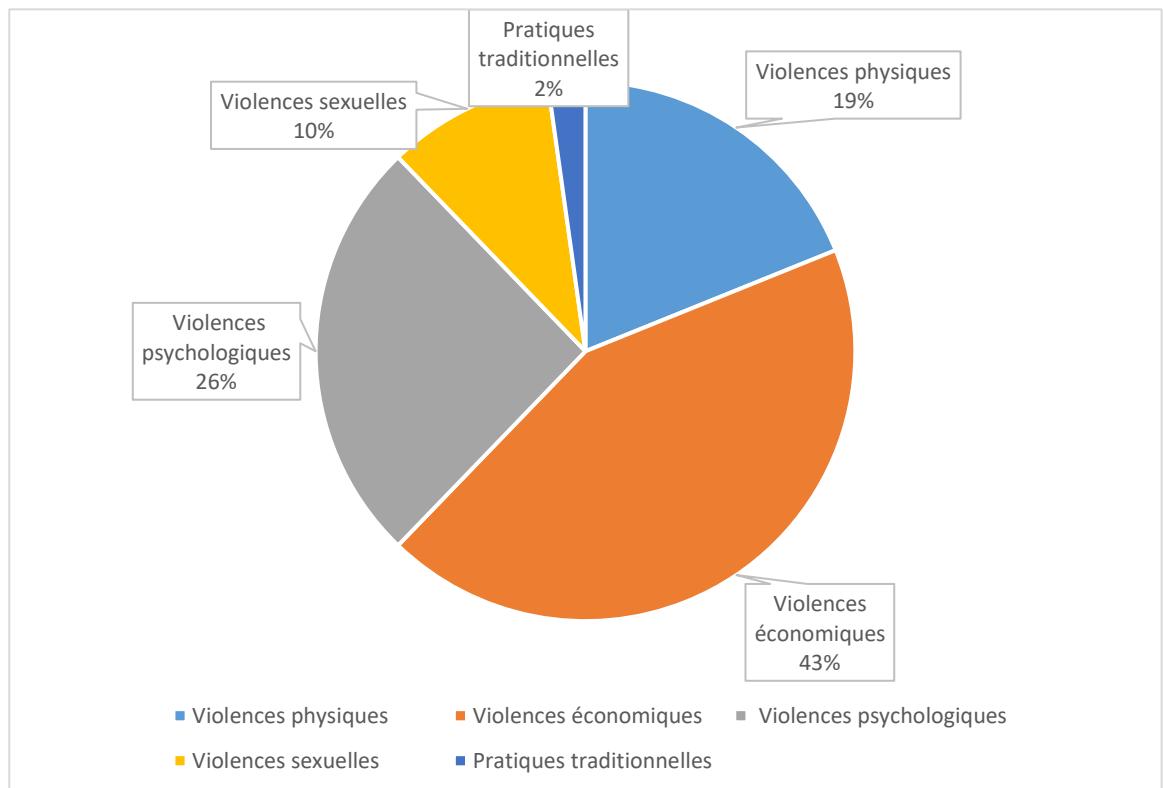
-|-

**LA MISE EN PLACE  
D'UN DISPOSITIF  
D'ORIENTATION ET  
D'ACCOMPAGNEMENT  
DES VICTIMES VERS  
LES SERVICES  
ESSENTIELS**

## 1-CATEGORISATION DES VIOLENCES

JANVIER 2024 - JUIN 2025						
90	Nombre total de Victimes	TYPOLOGIE				
		Violences Physiques	Violences Economiques	Violences Psychologiques	Violences Sexuelles	Pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes
	Janv.2024-Déc.2024	11	19	15	7	0
	Janv.2025-Juin.2025	6	20	8	2	2
	<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>2</b>
	%	18,88 %	43,33 %	25,56 %	10 %	2,22 %

Schéma



### **1.1-Les violences économiques : 39 dossiers**

- Abandon du domicile conjugal par le conjoint, unique pourvoyeur
- Non-paiement par la hiérarchie du salaire convenu
- Refus de pourvoir aux besoins économiques de la famille
- Expulsion de la veuve sans enfants, après 22 ans de mariage coutumier
- Vente illicite du terrain ancestral de l'épouse par l'époux
- Demande de pension alimentaire pour 6 enfants à l'ex-concubin
- Demande de pension alimentaire pour 2 enfants à l'ex-concubin
- Difficultés pour percevoir le capital décès du défunt époux
- Tentative de vente du domicile, cadeau de l'état aux indigents de MINDOUMBE par l'époux
- Réclamation à l'ex-concubin du logement bâtit conjointement pour l'intérêt des 4 enfants
- Menace d'expulsion du domicile légué par sa grand-mère pour elle et ses 8 enfants : Les oncles
- Epoux Pasteur au chômage, l'empêche de travailler pour dépendre de l'aumône, alors qu'elle est diplômée
- Expulsion du domicile paternel, pour avoir mis son père en prison pour viol avéré sur sa fille de 8 ans.
- PVH (Personne Vivant avec un Handicap) dépendance financière du bourreau
- Abandon du domicile conjugal par le conjoint, unique pourvoyeur
- Demande de pension alimentaire pour 2 enfants à l'ex-concubin
- Demande de pension alimentaire pour 5 enfants à l'ex-concubin
- Expulsion du domicile familiale avec 2 enfants en charge
- Concubin au chômage refuse que la concubine travaille par jalouse
- Demande de pension alimentaire pour le bébé qui va naître à l'ex-concubin
- Mise à la porte par la belle-sœur après enterrement du concubin qu'elle a accompagné financièrement
- Abandon du domicile conjugal par le conjoint, unique pourvoyeur
- Concubin au chômage refuse que la concubine travaille par jalouse
- Concubine d'un gendarme avec 2 enfant, à sa mort par accident, la belle-famille les exclue de la succession
- Concubine d'un policier avec 2 enfant, à sa mort de maladie, la belle-famille les exclue de la succession
- Expulsion du domicile par le concubin après 20 ans de concubinage sans enfants et sans emploi
- Mise à la porte par le beau-père, concubin de sa mère pour avoir réagi contre la VBG exercée sur sa mère
- Concubin refuse de pourvoir aux besoins économiques de la maison
- Demande de pension alimentaire pour 3 enfants à l'ex-concubin
- Demande de pension alimentaire pour 2 enfants au frère du défunt concubin qui s'est déclaré ayant droit
- Demande de pension alimentaire pour 2 enfants
- Demande de pension alimentaire pour 5 enfants
- Orpheline de parents VIH dont s'est déchargée toute la famille
- Concubine avec 2 enfant, il meurt par accident, la belle-famille les exclue de la succession
- Orpheline mise à la porte par son grand frère à 18 ans pour se chercher
- Abandon de Master 2 pour chercher travail car le père est parti et la mère sans emploi et insuffisante rénal
- Divorcée du père décédé de ses 6 enfants, demande de pension alimentaire à la belle-famille
- Orpheline mise à la porte par son grand frère à 18 ans pour se chercher
- Licenciement abusif dans un Bar restaurant

## 1.2-Les violences psychologiques : 23 dossiers

- Mineure témoin du viol de sa mère par un inconnu
- Harcèlement de l'ex-époux après le divorce demandé par lui et accordé
- Relation toxique
- Harcèlement sexuel du Directeur de mémoire
- Harcèlement en milieu professionnel sur son statut VIH
- Rage contre les institutions qui ne débloquent pas le capital décès pour sa mère, la veuve.
- Jeune fille témoin des violences conjugales de son père à l'égard de sa mère
- Harcèlement des enfants de son défunt époux
- Découverte de l'homosexualité de son époux après 15 ans de mariage
- Accident ayant fait multiples victimes : en attente de l'indemnisation
- Accident ayant fait multiples victimes : en attente de l'indemnisation
- Accident ayant fait multiples victimes : en attente de l'indemnisation :
- Accident ayant fait multiples victimes en attente de l'indemnisation :
- Persécution d'un fils adulte souffrant d'addiction aux drogues
- Harcèlement et menaces de la belle-mère qui veut voir l'épouse hors de chez son fils
- Le conjoint garde secret l'identité des enfants reconnus hors mariage
- Climat invivable dans le foyer conjugal
- Maltraitance psychologique du beau-père, concubin de la mère
- Son copain et sa famille se sont accaparés du bébé à l'âge de 2 mois
- Un an d'abstinence de l'époux et Incompatibilité de religion
- Veuve, sa belle-famille complète pour désigner un mandataire autre qu'elle
- Mineure victime du conflit entre le père et la mère
- Mineure harcelée sexuellement à cause d'une vidéo une vidéo

## 1.4-Les violences sexuelles : 9 dossiers

- Tentative de viol par le patron en milieu professionnel
- Viol commis par un inconnu entré par effraction dans son domicile
- Viol commis par l'ex-petit ami qu'elle a reçu chez elle
- Viol avec une MST connue sur sa concubine PVH (Personne Vivant avec un Handicap)
- Viol commis par 2 inconnus dans une ruelle obscure
- Viol commis par 2 inconnus entrés par effraction dans son domicile
- Viol commis par le père sur sa fille de 13 ans
- Violée par le père de 7ans à 20 ans
- Viol commis par un nouvel ami et un inconnu dans un guet-à pens

## 1.5-Pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes : 2 dossiers

- Tentative de mariage de sujets maliens, une mineure à un adulte
- Religion : mariée forcée à l'âge de 17 ans, par ses parents à un adulte responsable

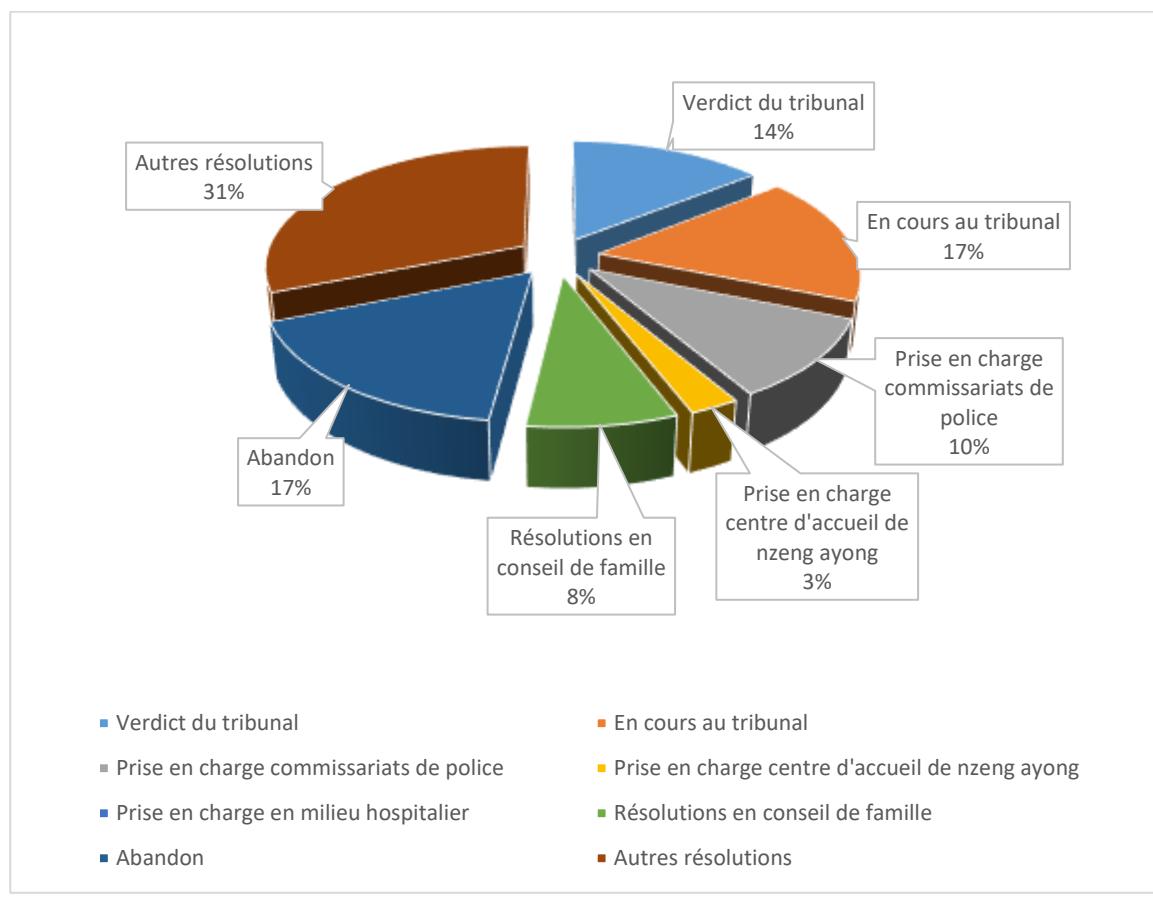
### **1.3-Les violences physiques : 17 dossiers**

- Coups et blessures du conjoint
- Coups et blessures du conjoint
- Coups et blessures du concubin
- Coups et blessures du fiancé
- Coups et blessures du concubin
- Coups et blessures du concubin à 8 mois de grossesse
- Coups, blessures et menaces avec arme blanche du conjoint
- Coups, blessures du conjoint et expulsion du foyer conjugal avec les enfants
- Coups : ex-petit ami et père de l'enfant
- Coups du concubin, à 5 mois de grossesse et expulsion du domicile
- Coups et blessures du concubin
- Coups et blessures du concubin
- Bagarre contre la veuve lors de la veillée mortuaire
- Incendie suspecté d'origine criminelle par l'ex-concubin
- Coups et blessures du concubin du conjoint
- Tuberculeux maltraitée physiquement par sa mère
- Battue et enfermée avec interdiction de travailler-Bitam-CEAD

## 2- SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DES SERVICES ESSENTIELS

	Verdicts du Tribunal	En cours au Tribunal	Prise en charge Commissariats de police	Prise en charge Centre d'accueil de Nzeng-Ayong	Prise en charge en milieu hospitalier	Résolutions en Conseil de famille	Abandon	Autres résolutions
Janv.2024-Déc.2024	6	7	3	2	9	6	9	10
Janv.2025-Juin.2025	5	6	5	0	4	0	4	14
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>24</b>
<b>%</b>	<b>12,22%</b>	<b>14,44%</b>	<b>8,88%</b>	<b>2,22%</b>	<b>14,44%</b>	<b>6,67%</b>	<b>14,44%</b>	<b>26,67%</b>
<b>90 dossiers</b>								

Schéma



### NB : Autres résolutions

- Médiations (ReFLeT)
- Médiations (Psychologues)
- Créations AGR uniquement
- Ambassades (étrangères)

- Autres OSC
- PNPE

## 2.1-Les verdicts du Tribunal de Libreville : 11 dossiers

- Condamnation du bourreau pour tentative de viol
- Renvoyé en Conseil de Famille : 22 ans de mariage coutumier
- Validation vente parcelle ancestrale de l'épouse par l'époux sous condition : partage de l'argent
- Ordonnance de protection et paiement d'une pension alimentaire à l'épouse
- Ordonnance de protection et paiement d'une pension alimentaire à l'épouse
- Condamnation du violeur
- Condamnation de la belle-sœur reverser l'équivalent d'un an de loyer
- Arrêt de tentative de mariage d'une mineure
- Convocation de l'ex-petit ami présumé pyromane
- Assistance à la Veuve pour reconnaissance comme mandataire de la succession
- Séparation de corps

## 2.2-Les dossiers en cours au Tribunal de Libreville : 13 dossiers

- Viol
- Abandon du domicile conjugal
- Demande de pension alimentaire pour 6 enfants : ex-concubin
- Viol conjugal avec transmission volontaire de MST
- Demande de pension alimentaire
- Demande de pension alimentaire
- Demande de divorce
- Demande de divorce
- Succession
- Succession
- Demande d'avoir son bébé de 4 mois dont s'est approprié son petit ami et sa belle-sœur stérile
- Demande de divorce
- Ordonnance d'éloignement pour la belle famille

## 2.3-La Prise en charge des Commissariats de Police : 8 dossiers

- Médiation positive Commissariat de Police de Bouée
- Médiation du Commissariat de police de Ntoum : Séparation
- Médiation du Commissariat du Littoral : Séparation
- Commissariat de Nzeng-Ayong : Violée par son père
- Commissariat d'Akanda : Aggression physique sur la veuve durant les funérailles
- PJ du KOMO : Violence physique sur son enfant tuberculeux
- Commissariat de Nzeng-Ayong-Service mœurs : Bar-restaurant
- Direction Générale de la Recherche du Haut-Ogooué

## 2.4-La Prise en charge au Centre d'accueil de Nzeng-Ayong : 2 dossiers

- Centre d'accueil de Nzeng-Ayong : Médiation
- Centre d'accueil de Nzeng-Ayong : Médiation

## **2.5-La Prise en charge en milieu hospitalier : 13 dossiers**

- Suivi chez un psychologue du SAMU SOCIAL : relation toxique
- Suivi chez un psychologue du SAMU SOCIAL :
- Suivi chez un psychologue du SAMU SOCIAL
- Suivi d'un psychologue
- Suivi chez un psychologue du SAMU SOCIAL : harcelée par son fils drogué
- Suivi chez un psychologue du SAMU SOCIAL : Violence du père sur la mère
- Suivi chez un psychologue du SAMU SOCIAL : Viols multiples
- Suivi chez la psychologue de l'ONG CEAD : Violence du père sur la mère

## **2.6-Les Résolution en Conseil de Famille : 6 dossiers**

- Demande de pension alimentaire
- Harcèlement de l'ex-époux
- Viol : la famille prend le relais
- Violence physique
- Harcèlement venant des enfants du défunt époux
- Viol du père sur sa fille de 13 ans : La mère arrive de province et prend le relais pour la plainte
- 

## **2.7-Abandon : 13 dossiers**

- Violence économique
- Violence psychologique
- Violence économique
- Violence psychologique
- Violence physique
- Violence économique
- Violence économique
- Violence physique
- Relation toxique
- Violence physique
- Violence économique
- Violence économique
- Violence physique

## **2.8-Autres prises en charge : 24 dossiers**

- Médiation positive ReFLeT : Changement de Directeur de mémoire
- Médiation positive ReFLeT : Paiement de pension alimentaire à l'amiable
- Renvoi à Ambassade du Niger

- Formation AGR
- Formation AGR
- Formation AGR
- PNPE
- Médiation positive ReFLeT
- Formation AGR
- Formation AGR
- ONG Droit et Justice pour tous : succession enfants naturels
- Médiation positive ReFLeT : Paiement de pension alimentaire à l'amiable
- Formation AGR
- Formation AGR
- Formation AGR
- PNPE
- ONG Droit et Justice pour tous : poursuivre le combat du défunt père pour le paiement de ses droits
- ONG CEAD : Programme Autonomisation des femmes victimes de VBG
- ONG CEAD : Programme Autonomisation des femmes victimes de VBG
- ONG CEAD : Programme Autonomisation des femmes victimes de VBG
- ONG CEAD : Programme Autonomisation des femmes victimes de VBG
- ONG CEAD : Programme Autonomisation des femmes victimes de VBG
- ONG CEAD : Psychologue
- ONG CEAD : Programme Autonomisation des femmes victimes de VBG

### **3- ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL DE PROVENANCE DES VICTIMES**

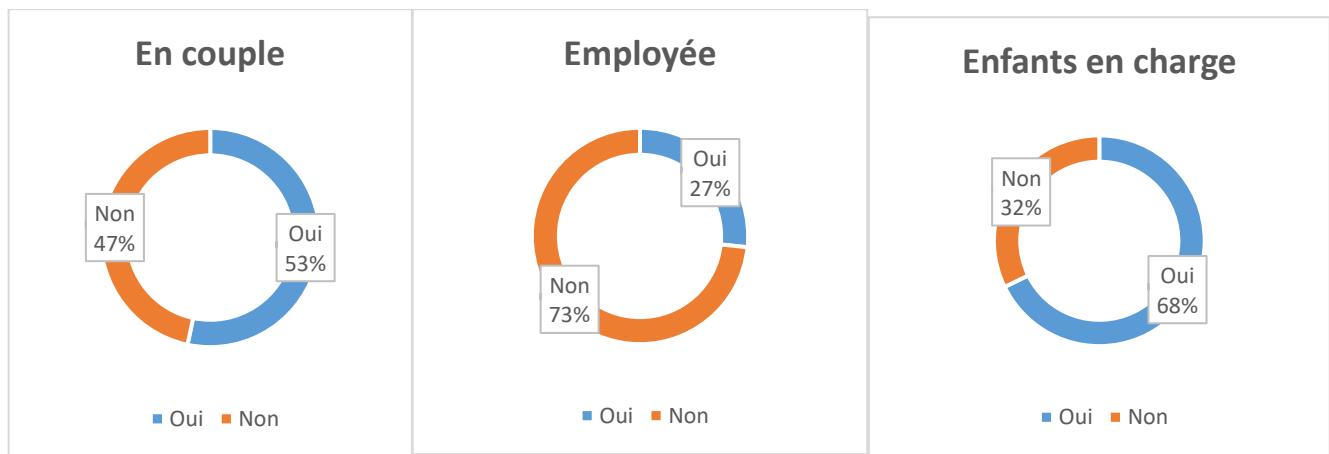
**NB :**

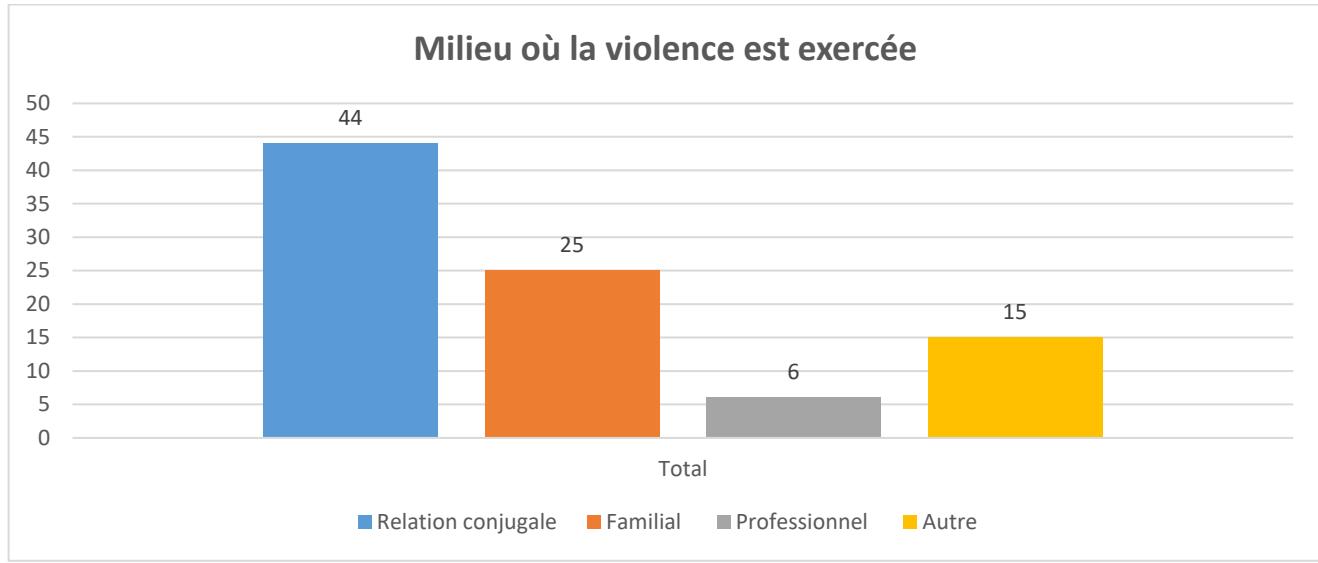
- En couple :mariage légal/mariage coutumier/concubinage/union libre
- Diplômée : avec emploi/sans emploi
- Conjugal :Ils vivent sous le même toit avec ou sans mariage

	En couple		Employée		Diplômée		Enfants en charge		Milieu où est exercé de la violence			
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Conjugal	Familial	Professionnel	Autre
Janv-Déc. 2024	28	24	13	39	23	29	36	16	24	13	4	11
Janv-Juin 2025	20	18	11	27	15	23	25	13	20	12	2	4
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>24</b>	<b>66</b>	<b>38</b>	<b>52</b>	<b>61</b>	<b>29</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>15</b>
<b>%</b>	<b>53,33 %</b>			<b>73,33 %</b>		<b>57,78 %</b>	<b>67,78 %</b>		<b>44,89 %</b>	<b>27,78 %</b>	<b>6,67 %</b>	<b>16,67 %</b>
	<b>90</b>		<b>90</b>		<b>90</b>		<b>90</b>			<b>90</b>		

**Schéma**

**Situation sociale**





### 3.1-L'Etat civil

- En couple : 48 dossiers
- Célibataires : 42 dossiers

### 3.2-La Situation professionnelle

- Employées : 24 dossiers
- Sans emploi : 66 dossiers

### 3.3-La Formation

- Diplômées : 38 dossiers
- Sans diplômes : 52 dossiers

### 3.4-Les Enfants à charge

- Avec enfants : 61 dossiers
- Sans enfants : 29 dossiers

### 3.5- Le Milieu où la violence est exercée

- **Milieu Conjugal** : 44 dossiers
- **Milieu Familial** : 25 dossiers
- **Milieu Professionnel** : 6 dossiers
- **Milieu Autre** : 15 dossiers

### 3.6-Les Personnes vulnérables

- 1- Mineures (moins de 21 ans) : **10** dossiers
- 2- PVH (Personne Vivant avec un Handicap) : **3** dossiers

### 3.7-Les Victimes provenant d'autres OSC/Institutions : 4 dossiers

- **ONG Femme on t'écoute** : 1 dossier
- **Tribunal-Le parquet porte 6** : 1 dossier
- **Les Sœurs Salésiennes** : 1 dossier
- **ONG CEAD** : 1 dossier

**-II-**

**LA MISE EN PLACE  
D'UN MECANISME  
D'AUTONOMISATION  
DES SURVIVANTES  
A TRAVERS LA CREATION  
D'ACTIVITES**

# GENERATRICES DE REVENU (AGR)

## 1-LES FORMATIONS/COACHING/ATELIERS

**Objectif** : aider les survivantes par l'apprentissage de métiers de base, à atteindre une autonomisation financière grâce à la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Le fait d'avoir été victime de violence est connu pour avoir des conséquences à long terme sur la santé, le bien-être des femmes ainsi qu'un impact significatif sur leur capacité à participer pleinement à la société.

Elles peuvent nécessiter une assistance à long terme afin d'appuyer leur rétablissement et de mener une vie productive, il est donc nécessaire de :

- Faciliter leur accès à la formation professionnelle externe
- Faciliter leur accès gratuit aux ateliers de formation au sein du Réseau Femme Lève-Toi, qui proposent l'apprentissage des métiers de base tels que :
  - Le commerce :
    - Vente à l'étalement
    - Mini-épicerie
    - Vente en ligne
  - Les Métiers de la Beauté :
    - Coiffure
    - Manucure & pédicure
  - Les métiers de la bouche :
    - Pâtisserie
  - La couture :
    - Nappes de table
    - Draps
    - Rideaux
  - La transformation des produits
    - Savons liquides vaisselle
    - Gel douche
    - Shampooing



### 1.1-La Salle multifonctionnelle

Mise en place au sein du ReFLeT, des espaces dédiés à l'apprentissage et au développement d'activités économiques pour les victimes de VBG.



## 1.2-Les module

## Formations au ReFLeT

### 1/Première vague-Novembre 2024 : 15 femmes

- **Reconstruire mon mindset : Connaissance de soi, Image de soi et Estime de soi**
  - Sonia OKOME ASSOUMOU : Docteure en Psychanalyse et Psychopathologie-Psychologue clinicienne
- **Je lance mon business, 20 Idées Business : Cas pratiques**
  - Vanilla NNEGHE : Coach en Développement personnel et en Business, Entrepreneur, Auteure et Responsable du Renforcement des Capacités au Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT)
- **Cahier de suivi des comptes : recettes, dépenses et bénéfices**
  - Nathalie ZEMO : Entrepreneur, Présidente du Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT)
- **Formulaire de demande de subvention pour la création d'une AGR**
  - Christiane NSA MBEGAH : Secrétaire Générale du Réseau Femme Lève-Toi (ReFLeT)

### 2/Deuxième vague-Avril 2025 : 15 femmes

- **Reconstruire mon mindset : Connaissance de soi, Image de soi et Estime de soi**
  - Jocelyn OVONO : Docteur en Psychanalyse et Psychopathologie-Psychologue clinicien
- **L'Entreprenariat**
  - **African Digital & Business Booster** : Monsieur MANAKAKA
  - **UBA** : Messieurs Oxens EMANE BEN JOSHUA et Patrick MOULOUNGUI
- **Le Leadership féminin**
  - Sylvie MENGUE : Présidente de l'ONG Femmes Chrétiennes d'Impact
- **FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UNE AGR**
  - Prisque NDONG : Chargée de la Communication projet Agir Contre toutes les formes de Violences Basées sur le Genre (ACT-VBG)

### 3/Troisième Vague-Juillet 2025 orientée à l'ONG CEAD : 4 femmes

- **La confiance en soi**
  - Bénédicte KESSANI : Coach
- **Comment développer une AGR**
  - Ariole Meye : Coach



## Formations à l'ONG CEAD



## 2-L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Pour faciliter l'accès à des opportunités génératrices de revenus, comme suite aux formations, Coaching et ateliers, et dans le but de favoriser la réintégration des survivantes dans la communauté, le cas échéant, conformément à leurs souhaits et à leurs besoins, une dotation financière de 150.000 FCFA maximum leur est offerte grâce à nos partenaires, l'Union Européenne et l'Ambassade de France.

<b>PREMIERE VAGUE</b>						
<b>N°</b>	<b>VICTIME</b>	<b>DATE</b>	<b>DOTATION</b>	<b>AGR</b>	<b>QUARTIER</b>	
<b>1</b>	<b>24.03</b>	02/12/2024	150 000 FCFA	Métier de la beauté	SORBONE	
<b>2</b>	<b>24.13</b>	26/12/2024	100 000 FCFA	Métier de la beauté	NKEMBO	
<b>3</b>	<b>24.16</b>	02/12/2024	150 000 FCFA	Couture	ANGONDJE	
<b>4</b>	<b>24.20</b>	02/12/2024	150 000 FCFA	Métier de la bouche	ALIBANDENG	
<b>5</b>	<b>24.21</b>	02/12/2024	100 00 FCFA	Métier de la beauté	PLAINE ORETY	
<b>6</b>	<b>24.24</b>	22/12/2024	150 000 FCFA	Métier de la bouche	AWOUNGOU	
<b>7</b>	<b>24.25</b>	30/12/2024	131 500 FCFA	Métier de la bouche	NKOLTANG	
<b>8</b>	<b>24.26</b>	26/12/2024	88 500FCFA	Petit commerce	SOTEGA	
<b>9</b>	<b>24.29</b>	02/12/2024	117 000 FCFA	Petit commerce	PK13	
<b>10</b>	<b>24.31</b>	02/12/2024	150 000 FCFA	Métier de la bouche	ENS	
<b>11</b>	<b>24.32</b>	02/12/2024	100 000 FCFA	Métier de la bouche	IAI	
<b>12</b>	<b>24.33</b>	02/12/2024	150 000 FCFA	Transformation des produits locaux	PK15	
<b>13</b>	<b>24.38</b>	04/12/2024	150 000 FCFA	Petit commerce	PK18	
<b>14</b>	<b>24.39</b>	02/12/2024	126 000 FCFA	Métier de la bouche	AMBOWE	
<b>15</b>	<b>24.40</b>	02/12/2024	150 000 FCFA	Petit commerce	DRAGON	
			<b>1 963 000 FCFA</b>			
<b>DEUXIEME VAGUE</b>						
<b>N°</b>	<b>VICTIME</b>	<b>DATE</b>	<b>DOTATION</b>	<b>AGR</b>	<b>QUARTIER</b>	
<b>1</b>	<b>24.41</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Petit commerce	NZENG-AYONG	
<b>2</b>	<b>24.42</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la bouche	DRAGGAGE	
<b>3</b>	<b>24.44</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Petit commerce	NZENG-AYONG	
<b>4</b>	<b>24.49</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la beauté	ANCIEN SOBRAGA	
<b>5</b>	<b>24.51</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la beauté	PK7	
<b>6</b>	<b>25.02</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la bouche	KINGUELE	
<b>7</b>	<b>25.03</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Transformation des produits locaux	IAI	
<b>8</b>	<b>25.05</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la bouche	OWENDO	
<b>9</b>	<b>25.06</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Petit commerce	OWENDO-PORT	
<b>10</b>	<b>25.07</b>	14/05/2025	124 000 FCFA	Transformation des produits locaux	ALIBANDENG	
<b>11</b>	<b>25.10</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Vente en ligne	CHARBONNAGES	
<b>12</b>	<b>25.14</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la beauté	AMBOWE	
<b>13</b>	<b>25.19</b>	14/05/2025	150 000 FCFA	Petit commerce	MONTALIER	
<b>14</b>	<b>25.20</b>	15/05/2025	150 000 FCFA	Métier de la beauté	FROMAGER	
<b>15</b>	<b>25.25</b>	09/01/2025	100 000 FCFA	Petit commerce	NTOUM	
			<b>2 174 000 CFA</b>			
<b>TROISIEME VAGUE</b>						
<b>N°</b>	<b>VICTIME</b>	PARTENARIAT AVEC L'ONG CEAD : AUTONOMISATION VICTIMES VBG	<b>DOTATION</b>	<b>VALEUR</b>	<b>AGR</b>	<b>QUARTIER</b>
<b>1</b>	<b>25.18</b>		Kit matériel	200 000 FCFA	Pédicure & Manucure	
<b>2</b>	<b>25.30</b>		Kit matériel	200 000 FCFA	Pédicure & Manucure	
<b>3</b>	<b>25.33</b>		Kit matériel	200 000 FCFA	Mini épicerie	
<b>4</b>	<b>25.34</b>		Kit matériel	200 000 FCFA	Pâtisserie	
<b>34</b>			<b>4 137 000 CFA</b>			

## 2.1-Suivi et Evaluation des AGR

Des équipes organisées ReFLeT, AGIR et ID font des visites de terrain au premier trimestre de création des AGR.

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
1	<b>Métier de la beauté : Manucure pédicure et coiffure à son domicile</b>	SORBONE	02/12/2024 A son domicile	
2	<b>Métier de la beauté : Manucure pédicure et coiffure sur une place publique</b>	NKEMBO	07/02/2025 Sur la voie publique	
3	<b>Couture à son domicile</b>	ANGONDJE	04/02/2025 A son domicile	

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
4	<b>Métier de la bouche : Vente de sandwichs devant son domicile au passage des élèves</b>	ALIBANDENG	07/02/225 Devant son domicile	
5	<b>Métier de la beauté : Manucure pédicure et coiffure dans un container aménagé</b>	PLAIN ORETY	04/02/2025 Container aménagé	
6	<b>Métier de la bouche : Vente de sandwichs dans une école primaire</b>	AWOUNGOU	Dans une école primaire	
7	<b>Métier de la bouche : Plats cuisinés devant un chantier routier</b>	NKOLTANG	Devant un chantier routier	

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
8	<b>Petit commerce :</b> <b>Vente de cuvettes, sceaux et bassines plastiques fabriqués en Guinée Equatoriale</b>	SOTEGA	Vente ambulante	
9	<b>Petit commerce :</b> <b>Etale devant son domicile</b>	PK13	07/02/2025 Devant son domicile	
10	<b>Métier de la bouche :</b> <b>Vente de sucreries dans une école primaire</b>	ENS	04/02/2025 Dans une école primaire	
11	<b>Métier de la bouche :</b> <b>Vente de tasses de café et thé sur la place publique</b>	IAI	Sur la voie publique	

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
12	<b>Petit commerce : Transformation produit locaux</b>	PK15	A son domicile	
13	<b>Petit commerce : Vente de friperie devant son domicile</b>	PK18	07/02/2025	
14	<b>Petit commerce</b>	DRAGON	Local aménagé	
15	<b>Métier de la bouche : Vente d'aliments braisés à son domicile</b>	AMBOWE	Devant chez elle	<b>INJOIGNABLE LOCALISATION IMPOSSIBLE</b>

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
16	<b>Petit commerce :</b> Etale devant son domicile	DRAGGAGE 1	Devant son domicile	
17	<b>Petit commerce :</b> Etale devant son domicile	DRAGGAGE 2	Devant son domicile	
18	<b>Métier de la beauté :</b> Fabrication artisanale de savonnettes, gels de douche au café, au charbon, au curcuma etc.	CHANTIER MODERNRE	A son domicile	
19	<b>Petit commerce :</b> Divers	MONTALIER	Devant son domicile	

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
20	Métier de la beauté : Coiffure, manucure et pédicure	ANCIENNE SOBRAGA	A SON DOMICILE	
21	Métier de la beauté : Coiffure	COSMOPARK	Location d'un local à deux et partage des charges	
22	Métier de la beauté : Pédicure			
23	Petit commerce : Vente en ligne de divers articles tels que *Petits appareils électro- ménagers	AMBOWE	Depuis son domicile	
24	Métier de la bouche	OWENDO PEDIATRIE	Sur la voie publique	

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
25	Petit commerce : Vente en ligne de divers articles tels que *Vêtements	CHARBONNAGES	Depuis son domicile	
26	Petit commerce : Manioc	RIO	Marché	
27	Métier de la beauté : Coiffure	ESSASSA	A son domicile	
28	Métier de la beauté : Manucure et Pédicure	ANGONDJE	A son domicile	

N°	AGR	QUARTIER	INSPECTION	PHOTO
29	<b>Métier de la bouche</b>	NYALLY	A son domicile	
30	<b>Petit commerce : Mini-Epicerie</b>	OWENDO PORT	Devant son domicile	
31	<b>Métier de la bouche</b>	KINGUELE	Marché	<b>VISITE LE 25/08/2025</b>
32	<b>Petit commerce : Manioc</b>	NTOUM	Zone rurale	<b>A 38 kilomètre de Libreville</b>
33	<b>Vente de poisson</b>	EBEL ABANGA	Zone rurale	<b>A 150 kilomètre de Libreville</b>
34	<b>Métier de la bouche</b>	Viande braisée	A son domicile	<b>Déménagement : injoignable</b>

## 2.2- Taux de réussite en AGR

- Trente (30) AGR visitées par nos équipes évoluent positivement dans le grand Libreville
- Deux (2) AGR n'ont pas été visitées à cause de leur éloignement de la capitale, dû à un déménagement inattendu des victimes, qui se sont installées dans leur village natale avec leurs enfants, pour jouir d'un logement familial gratuit, face à la location à Libreville :
  - NTOUM – Environs 100 KM de Libreville-vente de manioc
  - EBEL ABANGA- Environs 150 KM de Libreville : vente de poisson frais du fleuve Abanga
- 2 Femmes restent injoignables jusqu'à ce jour.

**-III-**

**LES FREINS  
A LA PRISE  
EN CHARGE  
DES VICTIMES  
DE VBG**

## **1/La question du Certificat Médical dans la prise en charge des victimes de violences physiques et sexuelles :**

- Les hôpitaux, d'utilité publique, refusent d'émettre des Certificats médicaux aux femmes battues ou violées sans autre motif que le refus.
  - Victime 24.33 : Coups et blessures du conjoint : Hôpital militaire Akanda
  - Victime 24.46 : Viol de 2 inconnus : Hôpital militaire Akanda et Hôpital Général
- Dans d'autres structures, elles sont payantes : 10.000/15.000/25.000 FCFA.

## **2/ La question du paiement de la Pension Alimentaire :**

La décision du Tribunal ne semble pas obliger les condamnés au paiement de la pension alimentaire.

En cas de non-paiement de ladite pension, la victime n'est pas éclairée sur les procédures de réclamation.

De plus, lorsque le condamné au dit paiement fait appel, la condamnation est suspendue et il arrive que cet Appel ne parvienne jamais à la victime qui se retrouve condamnée à attendre indéfiniment, dans des conditions précaires avec des enfants en charge et sans emploi.

## **3/La question de l'Avocat Commis d'Office :**

L'épouse qui dépend économiquement de l'époux n'a pas les moyens financiers pour payer les honoraires d'un avocat qui la représenterait face à l'avocat de son époux.

L'avocat commis d'office au Gabon n'intervient que dans les affaires criminelles.

## **4/La Convocation du présumé bourreau (OPJ) :**

Peut-on remettre à une victime la convocation de son présumé bourreau ? et le facteur protection ?

## **5/Salles d'attente commune pour la victime et le présumé bourreau (OPJ):**

En salle d'attente pour être entendu, une victime de viol assise en face de l'auteur s'est vue menacée par lui : « Si tu continues à dire que c'est moi qui t'ai violé, tu vas voir ce que je fais te faire ... »

- Impact psychologique de la proximité dans la salle d'attente entre la victime et l'auteur ?

## **6/ La question du Mariage Coutumier :**

22 ans de mariage coutumier sans enfants, à la mort du conjoint, elle est expulsée par l'épouse légale et ses fils, dans son 3ème âge, handicapée par un AVC.

## **7/ Lorsque le bourreau est un membre des forces armées :**

Les membres des forces armées gabonaises se retrouvent trop souvent en situation de bourreau dans les violences conjugales faisant parfois usage de leur arme. En cas de dénonciation de leurs actes de violence, les plaignantes sont freinées par

- Solidarité de frères d'armes
- Renvoie de l'affaire au sein des institutions propres des forces armées et sans suite pour le plaignant civil.



**GMT**  
GABON MEDIA TIME  
GMT TV  GMT  GMT 



**SOCIÉTÉ**

## **Violences faites aux femmes : l'OSC Reflet plaide pour un cadre législatif renforcé**

Gabon Media Time  
  
+241 11775663 / +241 66441717

## -IV-

# LES RECOMMANDATIONS

### **1/ Sur la question des Certificats Médicaux**

**L'article 6 de la loi n°006/2021 du 06 septembre 2021 portant élimination des violences faites aux femme dit ceci :**

*« En cas de viol, un bilan médical général peut être ordonné de plein droit par l'autorité judiciaire compétente aux frais du Trésor Public.*

*Le Ministère de la Santé, en collaboration avec le Ministère en charge de la Condition Femme et du Ministère de la Justice, s'assure que les certificats ou attestations médicaux puissent être émis par tous les professionnels de santé ou hôpitaux établis sur l'ensemble*

*du territoire national et ce, afin que toute femme victime de violences puisse consulter dans les délais les plus courts suivant la commission des faits et obtenir un certificat ou une attestation gratuitement. »*

- Une campagne d'information et de sensibilisation doit être menée auprès de tous les professionnels de santé ou hôpitaux établis sur l'ensemble du territoire national et ce, afin de s'assurer de l'exécution de cette loi. Les OSC telle que le ReFLet seraient des partenaires de terrain efficientes pour une telle campagne.

## **2/ Sur la question de la Pension Alimentaire**

Visibilité de l'organe d'exécution de la condamnation au paiement de la pension alimentaire, avec ses spécificités et gratuité de la démarche.

## **3/ Sur les Avocats commis d'office**

La notion de Justice pour tous aurait tout son sens lorsque l'Etat arriverait à attribuer un avocat commis d'office non seulement dans les causes criminelles, mais également pour toutes les affaires de justice auxquelles feraient face les citoyens/ennes économiquement faibles.

## **4/ La Convocation du présumé bourreau (OPJ)**

Si la victime, économiquement faible, est dans l'incapacité de payer le service d'un huissier de justice (entre 35.000FCFA et 40.000FCFA), les OPJ devraient pouvoir remettre la convocation au bourreau sans exposer à nouveau la victime

## **5 /Salles d'attente commune pour la victime et le présumé bourreau (OPJ)**

Dans le couloir ou dans la salle, en attente d'être reçu, il faut s'organiser pour que les deux protagonistes ne s'y retrouvent pas ensemble.

## **6/ Sur le mariage coutumier**

L'Etat doit oser aborder les questions suivantes :

- Légalisation du mariage coutumier

Après un nombre d'années déterminées par une loi, le mariage coutumier pourrait avoir la valeur d'un mariage civil ? et contraindre à la formalisation à la mairie d'un document de certification peut-être à l'exemple du Sénégal ?

- Abolition du mariage coutumier

Est-ce possible dans un Gabon qui prône le retour à la tradition ?

- Donner un cadre légal au mariage coutumier à l'exemple du PAX en France ?

## **7/ Lorsque le bourreau est un membre des forces armées :**

Nous souhaitons mener une campagne de sensibilisation au sein des casernes de toutes les forces armées de la capitale et des provinces du Gabon.

**-V-**

**LES ACTIVITES  
EN  
IMAGES**

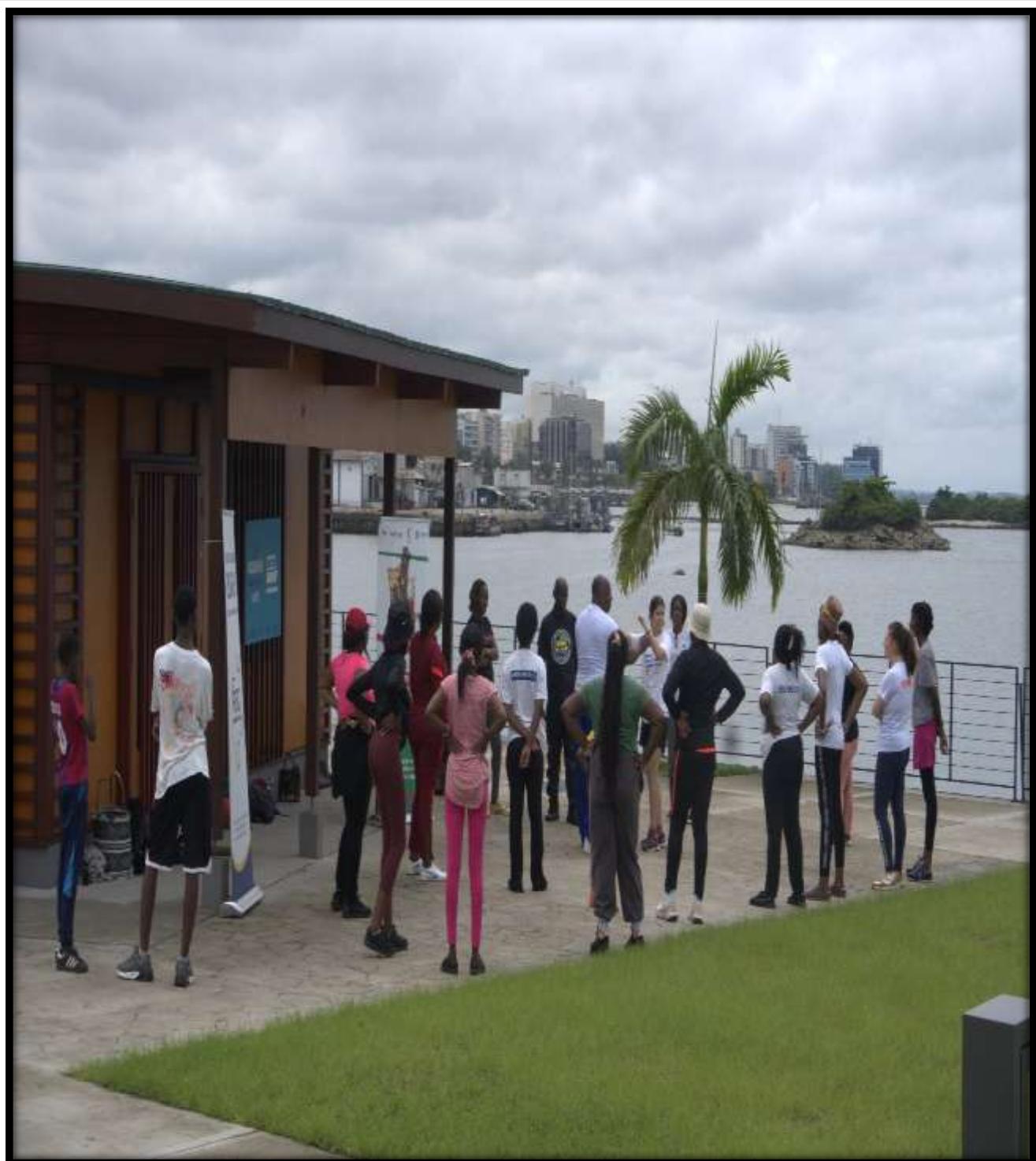
**24 FEVRIER 2024 : ONG « Femme on t'écoute »**

Lancement des activités de l'ONG " Femme on t'écoute qui a pour mission l'écoute juridique des femmes victimes de VBG.



## 08 MARS 2024 : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Dans le cadre de son projet « Agir Contre toutes les formes de violence Basées sur le Genre (ACT-VBG) », le Réseau Femme Lève-Toi organise à la Baie des Rois, une matinée de coaching en Self-défense contre les violences physiques



**18 AVRIL 2024 : Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor**

Célébration de la Journée Nationale de la Femme autour d'une conférence débat sur les thématiques  
- "Investir en faveur des femmes" par Nathalie ZEMO, présidente de l'Association Femme Lève-Toi  
- L'Endométriose « parlons-en » : Dr Marcelle Abegue-ONG ENDOFI



**23 MAI 2024 : Centre de prise en charge pour les victimes de violence de Nzeng-Ayong**

Séance de Travail avec la Directrice Générale :



DIMANCHE 07 JUILLET 2024 : ONG « La Corbeille des femmes de Nkoltang »

Sensibilisation-causerie sur les VBG



16 JUILLET 2024 : Radio-Gabon

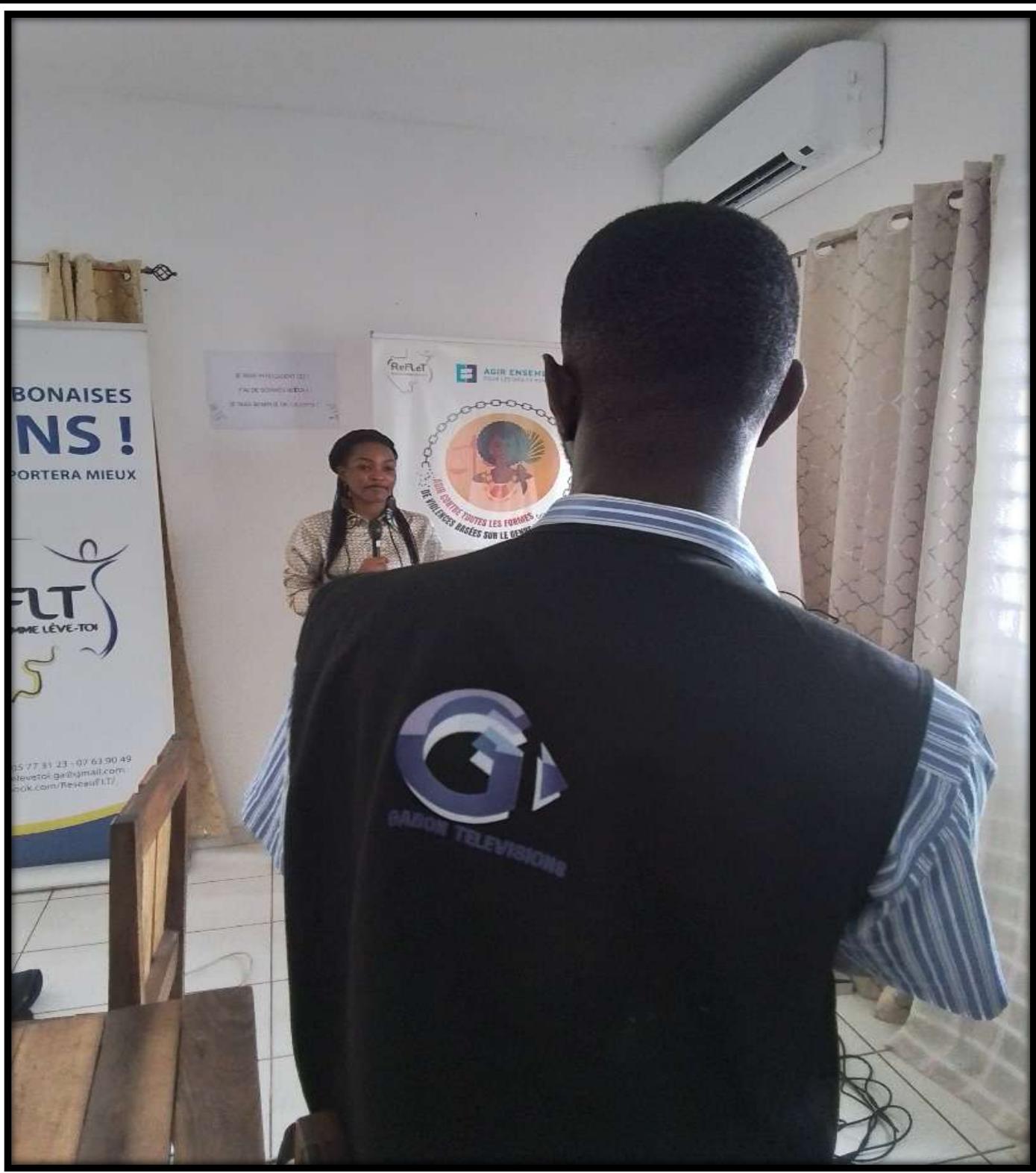
Signature de partenariat



**11 OCTOBRE 2024 : ONG AGIR POUR LE GENRE GABON**

Invitation à l'activité de lancement de la campagne sur la lutte contre les VBG à travers la Masculinité positive, initiative de





**27 & 28 NOVEMBRE 2024 : Célébration du 65ème anniversaire de Radio Gabon**

Le Réseau Femme Lève-toi expose

\***Ses Services** : Le projet ACT-VBG et sa Permanence d'accueil et d'orientation des femmes victimes de violence (distribution de dépliants et flyers).

\***Les Produits conçus par les survivantes de VBG de la permanence** : dégustation et fabrications manuelles/artisanales



**28 NOVEMBRE 2024 : Centre de prise en charge pour les victimes de violence de Nzeng-Ayong**

Campagne des 16 jours d'activisme contre les VBG au Centre de prise en charge pour les victimes de violence de Nzeng-Ayong : « L'empowerment juridique ou l'autonomisation juridique des femmes »



Mobilisation nationale contre les violences basées sur le genre



## LE 16 DECEMBRE 2024 : Clôture projet « Citoyenne Engagées »

Atelier d'échange sur les leçons tirées du projet Citoyennes Engagées qui s'est achevé le 15 novembre 2024.

Objectif : capitaliser sur les réussites de ce projet tout en évitant de reproduire les erreurs identifiées afin d'enrichir la mise en œuvre du projet ACT-VBG.

- Focus sur les activités d'ACT-VBG et la permanence d'accueil et d'orientation.



## 10 JANVIER 2025 : Journée de consultation gratuite à la permanence

Organisation d'une journée de consultation gratuites avec :

- Un service juridique assuré par deux avocats de l'ONG Justice et Droit pour tous
- un service psychologique assuré par deux psychologues du Samu Social.



**14 FEVRIER 2025 : Ecole primaire Don Bosco des Sœurs Salésiennes**

Sensibilisation-causerie sur les VBG



## 26 FEVRIER 2025 : Ecole de Santé Militaire

Séminaire "Femme, Paix et Sécurité " Violences sexuelles comme arme de guerre-



## 27 : FEVRIER 2025 : Permanence

Sensibilisation sur les procédures judiciaires en cas de VBG par le Procureur en charge de VBG au Parquet- Tribunal de LBV



### LE 03 MARS 2025 : Centre Hospitalier Régional Estuaire-Melen (CHREM)

Signature d'une convention de partenariat.

Le CHREM, représenté par sa Directrice Générale, Dr Christiane MENGUE M'ASSEKO, et le ReFLeT, représenté par sa Secrétaire Générale, Christiane NSA, ont officialisé un partenariat pour la prise en charge des femmes victimes de violences. Grâce à cette collaboration, les bénéficiaires auront accès à des consultations avec des médecins assermentés des services suivants : généraliste, gynécologue, pédiatre et psychologue. De plus, les certificats médicaux seront délivrés à un tarif forfaitaire de 5 000 XAF, facilitant ainsi l'accès aux soins et aux démarches judiciaires.



## LE 03 MARS 2025 : Journée Internationale des droits de la Femme

Organisée par le Ministère de Femmes et de la Protection de l'enfance, un Prix de Reconnaissance est attribué au Réseau Femmes Lèves-Toi, pour le travail abattu sur le terrain dans le domaine des droits de la femme et de la lutte contre les VBG



## Du 28 juin au 06 juillet 2025 : Semaine thérapeutique

L'ONG HOLISTIC HUMAN GABON qui fait du Yoga, organise un Atelier Thérapeutique d'une semaine : « Guérir des blessures du passé ». L'activité se déroule hors de Libreville à Sharabi village, situé dans une presqu'île de la province du moyen Ogooué, 8 places gratuites sont offertes aux victimes de la permanence du ReFLeT qui seront accompagnées par la Chargée d'Accompagnement.



**Témoignage d'une survivante de la Permanence ACT-VBG**  
**sur la semaine thérapeutique « Guérir des blessures du passé »**

Publié dans le journal



# Le Gabonais

## L'écho de la Nation !

1 août 2025  
La Rédaction

### À la recherche du Printemps intérieur : Voyage yogi au bord de l'Ogooué

Peuple,

Je vais vous raconter une histoire vraie. Pas un fantasme d'évasion spirituelle en ligne. Une histoire de retour, de fatigue proprement pliée, de souffle retrouvé. Une histoire de résurrection.

C'est l'histoire d'une femme. Elle s'appelle Aggy. Aggy, c'est un peu ma sœur de silence. Une jumelle intérieure. Une de celles qui ne crient pas, mais qui comprennent. Elle est partie vivre en Europe après le bac, comme beaucoup d'entre nous. Avec un rêve bien habillé d'ascension cousu dans la peau, et dans les poches : un visa à expiration rapide et des promesses en carton recyclé. Elle est revenue quinze ans plus tard. Cassée. Mais vivante.

Pas cassée comme dans les films, avec fond sonore en piano triste et effet ralenti sur les larmes. Non, cassée comme dans la vraie vie. Fatiguée sans en parler. Déçue sans bruit. Vidée à l'intérieur, polie à l'extérieur.

Elle est rentrée parce que la vie en Europe l'écrasait jusqu'au plus profond de son âme. Pas en criant. En retirant juste un peu plus chaque jour l'air, la place, l'humanité. Elle a été cassée par le gris. Par les trottoirs muets, les logements trop petits pour les coeurs trop vastes. Par les « ça va ? » qui n'écoutent pas la réponse. Par les regards vides dans les wagons. Par les boulots qui exploitent sans violence, les taxes qui t'étranglent en silence. Mais surtout par cette solitude particulière : celle qui te suit même en groupe, qui t'interroge sur ta propre existence.

Alors elle est rentrée. L'âme cabossée. L'esprit refroidi par l'hiver. Trois valises, une carrière pourtant florissante laissée en suspens, et comme piste d'atterrissage : sa chambre d'ado, dans la maison familiale.

Peuple, ce retour au pays, ce n'est pas un échec. C'est un acte de survie.

Elle n'a pas crié son retour. Elle s'est glissée dans Libreville comme on retourne dans un rêve inachevé.

Et puis, un jour, pendant un test de rouges à lèvres au marché de Nkembo (oui, même les femmes cassées veulent encore briller un peu), un flyer numérique atterrit dans son téléphone. Un WhatsApp venu d'un ciel complice. Un message doux. Pas une injonction. Une invitation à respirer autrement.

Un nom exotique, presque romanesque : Sharabi Village. Elle lit en diagonale. Aperçoit les mots : "détente", "yoga", "nature", "sérénité". Des images de forêts envoûtantes, presque irréelles.

Elle répond :

- Ça a l'air sympa.
- Tu veux y aller ?
- Bien sûr.

Puis... silence. Le genre de silence qui précède les virages.

Et soudain, un appel :

- Allô ? Aggy ? C'est maman Christiane du ReFLeT !

Le ReFLeT, cette association discrète qui en fait plus pour les femmes que mille discours ministériels. Une maison de femmes. De soin. De réinvention. Une main tendue, pas un bracelet électronique bienveillant.

Maman Christiane, une militante qui ne cherche pas la lumière, mais sème des refuges là où d'autres préfèrent bétonner les âmes.

Aggy n'a jamais adhéré aux cercles de femmes. Elle s'en méfie. Trop de blessures à vif. Trop de regards en coin. De silences mal digérés. Mais là, elle écoute.

— J'ai cru comprendre que tu étais partante pour Sharabi.

— Euh... oui.

— Parfait ! Rendez-vous samedi, 11h, devant Holistic Human. Juste en face du KFC de l'aéroport.

Oui, peuple. Juste en face du KFC. Parce que la spiritualité adore les contrastes.

Samedi. 11h 30. Elle arrive.

Un petit groupe l'attend. Des femmes, des hommes, tous différents. Tous venus pour des raisons encore floues, mais pressantes.

Personne ne joue les gourous. Personne ne vend de miracle. Mais le mot "thérapie" flotte. Elle l'entend souvent. Elle ne comprend pas encore. Mais déjà... quelque chose en elle frémit.

Elle relit enfin le flyer, cette fois avec attention :

« Sharabi Village – Holistic Human Gabon

Centre d'accueil touristique en pleine nature, dédié à la détente, la revitalisation et la thérapie holistique.

Séjours en solo, en famille, entre amis ou en groupe.

Immersion en forêt, yoga kundalini, respiration consciente, tantra, soins du dos, massages, ateliers émotionnels...

Pour retrouver sa vitalité. Gérer ses émotions. Reprendre confiance. Se libérer. »

Elle lit. Elle sourit. Elle comprend à peine. Mais son corps dit : Va.

Après sept heures de route (oui, sept, parce qu'au Gabon, les trajets ont leur propre dramaturgie), Aggy arrive à Ebel Abanga.

Surprise : il faut encore traverser l'Ogooué. En bateau. Il est 22h. Nuit noire. Elle hésite.

Puis, elle monte. Et là, peuple... la bascule commence. Sous un ciel étoilé, le bateau fend le fleuve. Le silence est plein. La nuit, vibrante. Elle glisse sur l'eau, les yeux écarquillés, le cœur réveillé.

Aggy dira plus tard :

“Ce moment, rien que ce moment, valait le voyage. J'ai senti mon cœur battre autrement.”

Quelque chose l'appelait de l'autre côté.

23h. Nuit profonde. Mais pas menaçante. Une nuit qui dit : « ici, tu peux poser les armes. »

Sharabi. Un mot doux. Un lieu brut.

Pas de téléphone. Pas de klaxon. Pas de montre.

Juste le rythme du cœur. Et le sien, doucement, recommence à battre.

Le site ? Sublime sans arrogance. Des chambres sobres, belles. Des sanitaires propres (oui, on insiste, c'est aussi une forme de respect). Un cercle. Un feu. On parle. On écoute. On pleure. Sans qu'on te dise : « sois forte ».

Le lendemain, tout commence.

Réveil à 4h30. Douche froide. Sādhanā matinale. Yoga kundalini. Respiration. Mantras. Silence.

Repas végétariens. Ateliers sur le corps, le stress, les émotions.

Le corps râle. L'ego résiste. Les larmes montent. Et... quelque chose cède.

Peuple, le yoga qu'on enseigne là-bas, ce n'est pas une posture pour réseaux sociaux. C'est un rite. Une archéologie du soi. Le corps parle là où les mots ont échoué.

On se contorsionne. On chante. On tremble. On transpire des souvenirs.

Aggy a appris à se pencher sur elle-même avec tendresse. À écouter son souffle comme une vieille amie qu'on avait négligée. À honorer ses larmes. À rassembler les morceaux d'elle-même.

Sharabi lui a offert plus que du repos. Il lui a offert une renaissance.

Non, Sharabi ne l'a pas « guérie ». Elle s'est guérie elle-même. Et c'est là, toute la puissance.

Elle n'était pas seule. Il y avait d'autres femmes. D'autres hommes. Des fêlures. Et de la force.

Une tribu passagère. Mais vraie. Solide. Une famille en transit.

Là-bas, entre les arbres, les chants d'oiseaux et les silences respectés, Aggy a retrouvé les fondamentaux de l'humanité :

Respirer

Se connaître

Aimer

S'aimer

Vivre, enfin

Et tout ça, elle le doit à quoi ?

À un flyer.

À une main tendue du ReFLeT.

À un "oui" dit dans le flou.

Et à un lieu pensé pour la résilience.

Et pour vous ?

Peuple, peut-être que vous ne prendrez jamais ce bus vers Ebel Abanga. Mais à Libreville, juste en face du KFC, il y a Holistic Human Gabon. Un lieu simple. Un lieu possible.

Pour respirer.

Pour être écouté.

Pour revenir à vous.

Pour les Aggy du monde.

Pour les fatigués polis.

Les solides en apparence.

Les vivants qui étouffent.

Conseils foulosophiques du jour :

On peut revenir chez soi sans régresser.

On peut être cassée sans être finie.

On peut recommencer.

On peut respirer à nouveau.

Même dans un monde qui coupe l'air.

Et parfois, le point de départ... c'est un flyer WhatsApp.

Paco,

foulosophe gabonaise (ou pas), spécialisée en sagesse inutile, contradictions majeures, douceurs assumées et pensées inavouables.

Et à Aggy, une flûte de Regab bien fraîche, pour toutes ses larmes, son courage, et ses silences qui ont enfin retrouvé un souffle.

